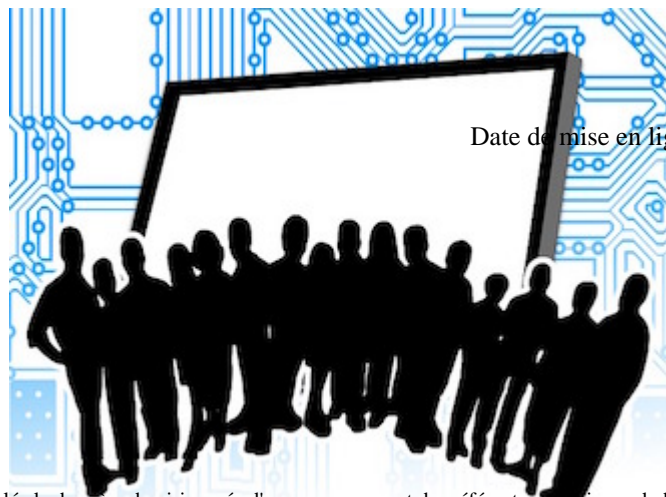


Bassin de Massy

Accompagnement des Référents Numériques du bassin - J3

- Médiapôles - Gif-sur-Yvette -



Date de mise en ligne : dimanche 13 mars 2016

Description :

Le 8 mars dernier, s'est déroulée la dernière demi-journée d'accompagnement des référents numériques du bassin de Massy.

Trois thèmes ont été abordés :

- Les actualités du bassin avec en particulier la présentation du second Forum aux Usages Numériques,
- Qu'est-ce que la e-éducation ?

Académie de Versailles - Délégation académique au numérique éducatif -

Licence « Creative Commons BY-SA »

Le 8 mars dernier, s'est déroulée la dernière demi-journée d'accompagnement des référents numériques du bassin de Massy.

Trois thèmes ont été abordés :

- Les actualités du bassin avec en particulier la présentation du second Forum aux Usages Numériques,
- Qu'est-ce que la e-éducation ?
 - Le modèle SAMR
 - La redéfinition des espaces d'apprentissage,
 - La redéfinition des temps d'apprentissage,
- Quelle méthodologie faut-il adopter pour valoriser les matériels et services numériques déjà disponibles dans les EPLE ?

Résumé des échanges concernant la e-éducation

Qu'est-ce que le modèle SAMR ?

Ce modèle a été conçu par Ruben Puentedura et reste une référence importante pour les enseignants. Il se décline en 4 aspects distincts : la substitution, l'augmentation, la modification et la redéfinition.

[Sur le site de l'auteur](#), un approfondissement en anglais de ce modèle.

Les applications sont nombreuses et progressives, en voici un exemple sur [l'usage du Cahier de texte](#).

Dans le cadre de la redéfinition des apprentissages, on se trouve à repenser les temps et les lieux d'apprentissages.

D'une durée **scandée** par l'emploi du temps, on remarque, pour les élèves comme pour les enseignants, une ouverture vers d'autres moments qui doivent être définis.

De même, l'espace **clos** de la classe n'est plus qu'un passage dans un parcours d'enseignement où d'autres lieux s'imposent. Derrière ce [lien](#) des définitions et des infographies permettant une première réflexion.

Toutes ces nouveautés doivent être d'une manière ou d'une autre transcrites dans une [Charte](#). Soit celle de l'établissement soit celle de l'enseignant.

On connaît la vie dans les établissements : les équipes pédagogiques changent. Les personnes perdent parfois la mémoire des projets pédagogiques qui ont été réalisés avant eux.

Que faire ?

Dans un premier temps, avec la [Carte d'Identité Numérique](#), faire un inventaire complet puis lors d'une [Commission Numérique](#), **décider** de l'aménagement d'une salle, d'une formation collective, d'une organisation de réservation de ressources dans l'ENT.